

Les éoliennes remettent au premier plan la question des paysages

FRANCE - Le développement durable justifie-t-il toutes les atteintes à l'environnement où il s'inscrit ? C'est la question qu'ont posée les Assises européennes du paysage, tenues à Lille du 31 mai au 2 juin. La réflexion est nouvelle : car si les politiques s'orientent lentement vers de nouveaux choix en matière de transport ou d'énergie, ceux-ci ont des impacts réels sur l'environnement et les paysages.

Par exemple, une ligne de TGV a une influence d'autant plus brutale que la vitesse recherchée impose un tracé rectiligne, tracé que présente aussi le canal en projet Seine-Nord Europe. De même, les éoliennes, qui concentrent les interrogations du fait du grand nombre qu'il est prévu d'implanter en France, ne peuvent guère se dissimuler.

"Les projets éoliens ont de puissants effets sur les paysages, et il est totalement illusoire de vouloir les intégrer", prévient Philippe Allard, de la direction départementale de l'équipement du Pas-de-Calais. De toute façon, "on ne va pas essayer de les intégrer dans le paysage, précise Jean-Jacques Hilmoine, maire de Fruges (Pas-de-Calais), qui promeut vigoureusement un projet de 70 aérogénérateurs sur la communauté de communes qu'il dirige. On va essayer de les faire accepter par les habitants en l'accompagnant d'un projet de territoire". Ces éoliennes devraient apporter 1,7 million d'euros de taxe professionnelle chaque année, dont une partie servira à enterrer les lignes électriques. Mais l'intérêt économique local ne réduit pas à néant les questions paysagères que pose l'intégration de ces nouveaux équipements.

Il est possible d'éviter le pire en limitant les "covisibilités", c'est-à-dire en plaçant les aérogénérateurs de façon à ne pas trop s'imposer face à des éléments remarquables comme les châteaux ou les églises. Ces machines "fonctionnent très bien dans les paysages où il n'y a pas de repère de visibilité", constate Olivier Van Poucke, paysagiste associé à Fruges. En plaine, elles sont aussi jugées moins choquantes qu'en moyenne montagne.

L'environnement peut également aider à leur insertion. "L'aviation civile par exemple impose une couleur très claire aux éoliennes, un blanc cassé qui se coule bien dans les ciels du Nord, indique Philippe Allard. Mais dans les ciels bleus du Sud, il tranche."

Le mieux serait d'implanter les machines dans un environnement déjà "déchiré" comme à Dunkerque, où les cinq éoliennes proches de l'usine Sollac se fondent très bien dans l'ambiance industrielle de cheminées, de pylônes et de fumées, auxquels elles donnent même un relief nouveau.

Mais les paysagistes craignent qu'un trop grand nombre d'éoliennes ne conduise à des rejets. "Aujourd'hui, elles ont une image positivante. Mais demain, celle-ci risque de se banaliser", prévient Olivier Van Poucke.

Les éoliennes - qui requièrent la construction de plates-formes et de chemins carrossables de desserte - participent au mouvement général de surconsommation du foncier. "60 000 hectares sont artificialisés chaque année. Nous subissons une fantastique désorganisation de l'espace. Nous sommes sur un développement qui n'est pas durable", analyse Antoine de Boismenu, directeur général de la fédération des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer).

M. de Boismenu est d'ailleurs à l'initiative d'un Manifeste pour le paysage, publié en mars 2006, qui a reçu beaucoup d'écho, notamment auprès des élus. "Ils se rendent bien compte qu'il y a un problème. Mais ils n'ont pas les armes pour résister à cette consommation outrancière de l'espace" et faire face "à cette surenchère dans les propositions d'aménagement sans lien entre elles" ainsi qu'à "l'irruption d'infrastructures hors d'échelle ou mal positionnées". La question se pose d'autant plus que la politique menée vise à implanter certaines machines même dans des régions peu ventées, comme dans le centre de la France. "Quand je vois des projets dans le Limousin, où il y a peu de vent, je me pose des questions", souligne Antoine de Boismenu.

Un dossier qui repose la problématique oubliée du paysage et conduit pour des raisons analogues à s'interroger sur l'étalement urbain, le mitage pavillonnaire, les parkings, ou les grandes surfaces. Rendez-vous en février 2007, où ces questions seront débattues lors des états généraux du paysage.

 [Eoliennes et paysage.pdf](#) 362.56Ko

